
Erratum

Avis

Loi sur l'assurance automobile
(chapitre A-25)

Contributions d'assurance

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 6 octobre 2021,
153^e année, numéro 40, page 6393.

À la table des matières, le document «Contributions d'assurance» aurait dû être inscrit sous la rubrique «Règlements et autres actes».

À la page 6393, on ne doit pas prendre en considération l'entête «Projets de règlement» car le document «Contributions d'assurance» est un règlement dûment approuvé.

75753